

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence
Lettres

Université de Toulon

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, langues, territoires

Établissement déposant : Université de Toulon

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Cette formation, créée en 1993, appartient à l'Unité de Formation et de recherche (UFR) *Lettres et Sciences humaines*. Elle est dispensée en formation initiale classique, en présentiel, à l'Université de Toulon. Elle présente tous les aspects d'une classique licence de lettres. Un bon équilibre y est assuré entre culture littéraire et savoir-faire méthodologiques. Elle est en outre ouverte à la littérature étrangère et comprend l'étude d'au moins une langue étrangère. Les études littéraires sont complétées par un solide enseignement de grammaire/linguistique tout au long des six semestres de licence.

La formation présente trois aspects principaux : la maîtrise de la langue française, l'acquisition d'une culture générale et littéraire, un début de préprofessionnalisation en vue de la préparation des concours d'enseignement.

Le débouché de cette licence est la poursuite d'études dans les masters de recherche en littérature ou en linguistique ou bien dans le master *Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation - MEEF* en vue de passer les concours d'enseignement. Les étudiants peuvent aussi envisager de passer d'autres concours de la fonction publique.

Analyse

Objectifs

La formation comprend des enseignements de littérature et de langue et est ouverte sur la littérature étrangère. Elle implique en outre l'étude d'une langue étrangère. Elle vise un équilibre entre cours fondamentaux de littérature et matières techniques (grammaire, stylistique, langues). La formation est équilibrée et progressive.

Cette licence s'adresse aux étudiants « aimant la littérature », comme le précise le rédacteur du dossier. Faire intervenir le principe de dilection dans un parcours universitaire rompt avec des définitions trop techniques et administratives et replace les Lettres dans une perspective humaniste.

On ajoute que l'étudiant devra acquérir les outils rigoureux de l'analyse littéraire : explications et commentaires de texte, dissertations, exposés, analyses linguistiques et stylistiques, ce qui suppose des compétences dans l'interprétation des textes comme dans l'argumentation et la rédaction.

Le but professionnel est de former les étudiants afin qu'ils poursuivent leurs études supérieures jusqu'aux masters recherche de littérature ou de linguistique (pour poursuivre éventuellement en doctorat) ou aux masters enseignement, présentent les concours de l'enseignement et de la fonction publique.

La formation se décline en trois axes :

- la maîtrise de la langue française,
- l'acquisition d'une culture générale et littéraire,
- un début de préprofessionnalisation en vue des concours d'enseignement, et qui intervient surtout en troisième année.

Organisation

La formation se décline sur trois ans, la maquette précise des cours est fournie, témoignant d'une progression pédagogique. La maquette paraît solide et bien adaptée, avec des enseignements caractéristiques d'une licence de lettres (cours de littérature par genres, périodes, thèmes, cours d'histoire littéraire par siècles, travaux dirigés de grammaire et de linguistique, méthodologie). Une langue vivante (anglais, allemand, espagnol, italien, portugais) est étudiée de la première à la troisième année, et il y a la possibilité d'étudier une deuxième langue vivante en option.

La répartition des ECTS (crédits européens) est équilibrée.

Il est à noter que l'attribution de la mention se fait au vu des résultats de troisième année, ce qui est une incitation à la progression.

Les rédacteurs du dossier attirent l'attention sur les nombreux enseignements transversaux et options proposés en plus du tronc commun : culture générale, théâtre, cinéma, ainsi que des enseignements transversaux sur les trois ans, des options spécifiques (théâtre médiéval, latin, grec) en 3^{ème} année, ainsi qu'un enseignement préprofessionnel.

Plutôt que de parcours différenciés, on est plus proche d'une offre d'options, dont celle de « préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement » en 3^{ème} année aux semestres 5 et 6, qui identifie un parcours « Enseignement ».

La lisibilité des passerelles et la transversalité pourraient être améliorées.

Aucune information sur la structure de la formation (direction, responsabilités) n'est donnée dans cette rubrique.

Le niveau d'un certain nombre d'étudiants exigerait d'introduire des enseignements de nature à améliorer leurs compétences à l'écrit comme à l'oral.

Positionnement dans l'environnement

Les membres de l'équipe pédagogique appartiennent au laboratoire Babel (EA 2649).

Un partenariat récemment conclu avec le lycée Dumont d'Urville de Toulon fait que les élèves de classes préparatoires peuvent venir une après-midi par semaine suivre les cours de leur choix, dont ceux de la licence de lettres. Ils doivent rendre un travail à la fin du semestre.

La formation ne prétend à aucune originalité et les rédacteurs du dossier soulignent qu'un même type de licence existe à Nice Sophia Antipolis et à Aix-Marseille. Toutefois l'Université de Toulon assume sa situation d'université de proximité, répondant à la demande de familles et d'étudiants qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas s'éloigner de chez eux.

En outre le rédacteur du dossier souligne que l'éloignement du campus universitaire par rapport au centre-ville n'est pas pour faciliter les synergies avec des partenaires culturels locaux.

La collaboration avec l'IUT - Institut universitaire de technologie et des associations culturelles toulonnaises pourrait favoriser l'organisation d'événements sur le campus pour améliorer la visibilité de cette filière.

Equipe pédagogique

L'équipe telle qu'elle est présentée dans le dossier comporte 5 professeurs d'université (PR) et 7 maîtres de conférences (MCF) spécialistes de langue et littérature françaises. On note le nombre important de PR, mais dans l'ensemble, bien que les effectifs limités des étudiants de licence facilitent par exemple les échanges entre corps enseignant et étudiants, la licence tend à être sous-encadrée et le roulement régulier des responsabilités malaisé. Certaines spécialités manquent (comme La littérature du XVIII^e siècle).

L'équipe se réunit environ tous les trois mois, en l'absence de représentants étudiants. Seuls les enseignants titulaires participent au recrutement des enseignants contractuels. Ces derniers ne figurent pas dans le tableau. Aucune mention n'est faite d'intervenants extérieurs, ce qui est regrettable. Un effort pourrait être fait dans la direction de la transdisciplinarité avec les autres licences de sciences humaines, ce qui favoriserait l'intervention de socioprofessionnels.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs sont stables, d'après les rédacteurs du dossier ; on notera cependant des fluctuations importantes : 95 inscrits en L1 en 2011-2012, 186 en 2014-2015, 121 en 2015-2016. Pour la dernière année universitaire de référence, les L1, 2 et 3 comptent respectivement 80, 54 et 34 présents à l'examen final. Cependant le taux de réussite limité (moins de la moitié des L1 vont finir en L3) se traduit par l'existence de 3 groupes en L1, 2 en L2, 1 seul en L3.

Cette licence n'est pas sans souffrir, comme d'autres, de la baisse d'attractivité des métiers de l'enseignement depuis quelques années. Elle recrute en outre des étudiants dont le niveau n'est pas toujours en adéquation avec les objectifs, ce qui suppose des efforts de remédiation.

Le débouché naturel de cette formation est l'inscription en master *Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation - MEEF* pour préparer soit le CAPES (concours de recrutement de l'enseignement secondaire), soit le CRPE (concours de recrutement de professeur des écoles). Certains étudiants intègrent le master « Langues, Littératures et Civilisation » ou s'orientent vers les métiers du livre et de la culture. Il arrive que des étudiants de deuxième année entrent, au sein de la même université, en licence professionnelle « Gestion de l'audiovisuel » ou en ingénierie.

Il est dommage qu'aucun chiffre ne soit fourni sur la poursuite d'études, ni sur l'insertion professionnelle des licenciés. La baisse d'attractivité des métiers de l'enseignement n'est pas pour améliorer l'insertion des étudiants de cette licence. Des partenariats avec le secteur privé pourraient favoriser d'autres débouchés professionnels.

Place de la recherche

La place de la recherche se limite au fait que les enseignants-chercheurs (au nombre de douze) font bénéficier les étudiants, surtout en L3, de leur implication dans les équipes de recherche.

Trois éléments sont avancés dans le dossier :

- Certains thèmes proches des axes de recherche du laboratoire Babel trouvent des échos dans les cours de licence, en particulier en troisième année (« Femmes et genres » ou bien l'axe méditerranéen).
- Les enseignants veillent à familiariser les étudiants aux méthodes de recherche (critique génétique, critique historique, etc.), ce qui prépare ces derniers à la poursuite d'études en master.
- Les membres du département participent toujours aux Journées scientifiques de l'université.

Place de la professionnalisation

Quelques dispositifs offrent une initiation à la professionnalisation :

- Les étudiants sont amenés dès la première année à réfléchir à leur avenir professionnel avec d'une part le Projet personnel de l'étudiant (PPE) au semestre 1, et d'autre part le Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) - ce dernier ne figurant cependant pas dans la maquette présentée.
- En troisième année, des « parcours » de préprofessionnalisation (avec une cinquantaine d'heures chacun) sont choisis par les étudiants. Mais à part le parcours « Préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement », on identifie mal leur spécialité en termes de profession (on devine une dominante plus « culturelle » pour ceux qui visent le concours de professorat des écoles ou les concours administratifs). On pourrait envisager de faire intervenir un plus grand nombre de socioprofessionnels en-dehors des métiers de l'enseignement (par exemple issus des métiers du livre et de la culture).

Le rédacteur du dossier déplore la disparition des Emplois Avenir Professeur.

Il faudrait en outre que les licences de l'UFR de lettres aient davantage leur place au moment de la « journée des métiers » organisée chaque année par la filière Langues Étrangères Appliquées.

Place des projets et des stages

Cette formation ne propose pas de stage si ce n'est le stage d'observation en établissement primaire ou secondaire de 18 heures suivi par les étudiants qui choisissent le parcours « Métiers de l'enseignement ». Ce dispositif fait l'objet d'une convention entre l'étudiant et l'établissement.

La disparition des Emplois Avenir Professeur ne permet plus aux étudiants de faire dans ce cadre un stage en établissement scolaire.

Il serait opportun d'établir des partenariats avec les secteurs dans lesquels peuvent se trouver les débouchés professionnels de la licence, de façon à faciliter la réalisation de stages et à plus longue échéance l'insertion professionnelle des étudiants.

Au niveau de l'université, le Service d'Accompagnement, d'Orientation et d'Insertion propose aux étudiants entretiens et offres d'emploi.

Place de l'international
<p>L'ouverture internationale n'est pas dans la vocation première de la licence de lettres, à la différence des filières de langues.</p> <p>La licence accueille des étudiants étrangers dans le cadre du programme Erasmus et des conventions passées avec les universités de Mannheim (Allemagne), Louvain (Belgique), Exeter (Angleterre), Ankara et Sivas (Turquie), Southbend (États-Unis). Le document d'autoévaluation dans sa dimension internationale ne donne des précisions que pour l'Italie, la Tunisie et la Turquie.</p> <p>Rares sont en revanche les étudiants de lettres qui choisissent de faire un séjour pédagogique dans une université étrangère dans ce même cadre (un par année en moyenne).</p> <p>Il n'y a quasiment pas de données chiffrées.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La formation est ouverte à tout étudiant titulaire du baccalauréat. Pour ce qui est des candidatures moins ordinaires, la commission de Validation des Acquis de l'Expérience, le service de la Validation des Études supérieures examinent les dossiers reçus. Les étudiants étrangers passent par le programme « Campus France ».</p> <p>Les passerelles se présentent sous la forme de matières communes aux autres licences de l'UFR : méthodologie documentaire, projet professionnel de l'étudiant/portefeuille d'expériences et de compétences, culture générale, techniques d'expression, plusieurs options (langues, philosophie,...). Mais il faudrait mieux faire apparaître les passerelles avec les autres licences de sciences humaines.</p> <p>Les lacunes de certains étudiants conduisent à la mise en œuvre de dispositifs appropriés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un entretien avec un enseignant du département à la moitié du premier semestre pour identifier les étudiants en difficulté. Ces entretiens personnalisés sont systématiques en première année. - Des cours de grammaire, de méthodologie et de techniques d'expression ont été intégrés à la maquette pour renforcer la maîtrise de la langue et de l'argumentation. <p>Il est laissé à chaque enseignant le soin de trouver des dispositifs de remédiation, notamment en grammaire française.</p> <p>Il n'existe pas de tutorat, mais le rédacteur du dossier souhaiterait le voir instaurer, ainsi qu'un partenariat avec des établissements du secondaire afin de présenter les cours aux futurs étudiants.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'enseignement a lieu en présentiel et les étudiants sont tenus à l'assiduité aux cours.</p> <p>Aucun dispositif particulier n'est à signaler, si ce ne sont les aménagements habituels pour les sportifs de haut niveau (lesquels signent un contrat d'études particulier) et les étudiants en situation de handicap (lesquels bénéficient d'un tiers-temps pour les examens). Rien n'est dit sur le statut des étudiants salariés.</p> <p>L'enseignement des langues est favorisé par la présence de maîtres de langue et de lecteurs des filières concernées (anglais, espagnol, italien).</p> <p>Le numérique est présent dans la préparation au certificat de C2i (certificat informatique et internet) aux semestres 3 et 4. Sinon il s'agit d'initiatives limitées, comme certains professeurs utilisant ponctuellement les outils numériques (restitution des devoirs en ligne, présentations <i>Powerpoint</i>, extraits audio/vidéo) et recourant à la plateforme <i>Moodle</i> (laquelle reste peu utilisée, étant semble-t-il difficile d'accès,). Les infrastructures nécessaires à l'utilisation des outils numériques sont en tout cas présentes.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le dossier fait état de l'équilibre entre le contrôle continu et le contrôle terminal (la part de contrôle continu est de 40 % sur les trois années). La répartition des crédits est équilibrée sur les trois années.</p> <p>La constitution des jurys, les modalités de leur fonctionnement sont les seuls points abordés succinctement dans cette rubrique.</p> <p>Les jurys d'examen, composés d'enseignants du département, se réunissent à la suite de chaque session d'examens.</p> <p>Deux socioprofessionnels sont sollicités dans la composition du jury qui valide le diplôme. Les copies d'examen sont à la disposition des étudiants, mais rares sont malheureusement ceux qui profitent de cette opportunité.</p> <p>Les règles de délivrance du diplôme sont inscrites dans la charte des examens.</p> <p>Le rédacteur déplore que le calendrier des examens soit un peu resserré : le temps est trop court entre session principale et session de rattrapage.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'acquisition des compétences est progressive au long des trois années. Elles sont variées (compétences rédactionnelles, linguistiques - écrit et oral -, argumentatives et rhétoriques, numériques, culturelles).</p> <p>Il existe un « portefeuille de compétences » en première année (mais on ne le voit pas apparaître dans la maquette fournie).</p> <p>Les lacunes persistantes des étudiants conduisent à réfléchir à un renforcement en méthodologie et en culture générale dès la première année.</p>
Suivi des diplômés
<p>Il n'y a pas de suivi des diplômés par l'Observatoire de la Vie Étudiante. Les retours dans ce domaine sont informels. Aucun chiffre n'est fourni sur le devenir des étudiants titulaires de cette licence.</p> <p>Il faudrait remédier à cette lacune en créant sans doute un réseau des anciens étudiants, mais surtout en instaurant un suivi systématique au moyen d'enquêtes réalisées par l'Observatoire de la Vie Étudiante.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Il existe un conseil de perfectionnement, composé d'enseignants et de socioprofessionnels (aucune mention de représentants étudiants), mais qui se réunit rarement. Rien n'est dit sur la fréquence de ses réunions. Dans ces conditions, on peut se demander s'il existe autrement que sur le papier.</p> <p>Quelques cours ont fait l'objet d'une évaluation en 2015-2016 au moyen d'un questionnaire distribué à l'issue des examens. Environ les trois quarts (en moyenne) des étudiants qui ont répondu se déclarent satisfaits de l'enseignement dispensé dans cette licence. Mais aucun tableau de données n'est fourni.</p> <p>Le rédacteur souligne que la taille modeste de l'université permet des échanges fréquents avec les étudiants.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une équipe expérimentée composée essentiellement d'enseignants-chercheurs titulaires.
- Une maquette de cours classique, avec un bon équilibre entre le tronc commun attendu en Lettres et les options, et qui présente des enseignements complets en termes de culture littéraire et de méthodologie.
- Des effectifs qui se maintiennent à un niveau correct à « taille humaine ».
- Étude d'une, voire de deux langues vivantes.
- Parcours « métiers de l'enseignement » qui implique un stage d'observation en établissement.
- Formation de taille réduite, qui facilite les échanges entre enseignants et étudiants.
- Possibilité de suivre des cours de latin et de grec ancien.

Points faibles :

- Absence de procédure formalisée de suivi des étudiants.
- Conseil de perfectionnement qui existe, mais dont le fonctionnement est indéterminé.
- Taux d'échec important en première année.
- Préprofessionnalisation assez limitée.
- Pas de stage obligatoire en-dehors du parcours Enseignement.

Avis global et recommandations :

Cette licence est une formation classique qui reste fidèle à une certaine idée de la licence de lettres. Les améliorations à apporter ne peuvent qu'être minimales, tant ce type de parcours est à la merci des modifications chroniques apportées à la formation des enseignants.

Les efforts pourraient cependant se concentrer sur la première année pour tâcher de pallier le taux d'échec des étudiants (en particulier du fait de l'absence de sélection des entrants et de la baisse du niveau constatée dans les compétences fondamentales - en langue française notamment -) :

On peut penser que des campagnes de présentation de la formation dans les établissements du bassin varois permettraient aux candidats à la formation de savoir davantage à quoi s'en tenir en termes de niveau exigé.

Il faudrait prévoir des dispositifs systématiques de remise à niveau pour les étudiants en difficulté.

Il serait souhaitable, même si on connaît les difficultés de sa mise en œuvre et son efficacité variable, de mettre en place du tutorat à destination des étudiants les plus faibles.

Le conseil de perfectionnement est négligé : il doit se réunir chaque année et déboucher sur des propositions.

Il est nécessaire de mettre en place un suivi des étudiants diplômés par des enquêtes systématiques auprès des étudiants titulaires de la licence, en partenariat avec l'Observatoire de la Vie Étudiante.

On ne peut que souhaiter voir s'accroître le partenariat avec les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles.

Sans sacrifier la part littéraire de la licence, il faudrait identifier et afficher davantage les « parcours » de préprofessionnalisation de troisième année en-dehors du parcours « Métiers de l'enseignement ». Proposer par exemple un parcours « Métiers du livre et de la culture » ou « Préparation aux concours administratifs » ?

Il faudrait faire intervenir un plus grand nombre de socioprofessionnels.

Un stage obligatoire pourrait être introduit dans la formation.

Il serait possible de développer la dimension internationale, ne serait-ce qu'en favorisant la mobilité des étudiants sortants dans le cadre du programme Erasmus.

Observations de l'établissement

La Garde, le 11 Mai 2017

EB/ KBC / 2017 n° 080

Cabinet de la Présidence

Dossier suivi par : Karine BENET-CATTIN

Tél 04 94 14 24 65 – cabinet-presidence@univ-tln.fr

Le Président d'Université

à

Monsieur le Directeur
Jean-Marc GEIB
Département d'évaluation des formations
HCERES

Objet : Evaluation Licence Lettres

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation de la Licence Lettres. Nous tenons à remercier le comité d'évaluation, pour la qualité de l'évaluation menée et les remarques constructives formulées.

En réponse à votre demande, nous vous informons que ce rapport n'appelle pas de commentaire particulier de la part de notre établissement.

Avec nos remerciements renouvelés pour ce travail constructif, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Éric BOUTIN
Président de l'Université de Toulon